

# LES ASSISES du funéraire

20  
16



les industriels français  
des arts funéraires

**Lundi 3 octobre 2016**  
Palais du Luxembourg - Paris

**Premières « Assises du Funéraire »**  
organisées par la **Chambre syndicale nationale de l'art funéraire (CSNAF)**,

sous le patronage de  
**Marisol TOURAINE**, ministre des affaires sociales et de la santé  
et co-parrainé par  
**Philippe BAS**, ancien ministre, président de la commission des lois du Sénat  
et **Michèle DELAUNAY**, ancienne ministre, députée.

## **Mieux accompagner le deuil : Un enjeu majeur de la société française**

L'enquête de 2016 « les français et le deuil » commandée par la CSNAF au CREDOC permet pour la première fois d'appréhender de manière globale la délicate question du deuil. Cette enquête est sans précédent et sans équivalent tant par son objet, par son périmètre et par son ambition. Avant elle, nous ne connaissions guère avec précision la durée du deuil, le nombre de personnes endeuillées, ni même ses conséquences individuelles et sociales. Avant, notre connaissance du deuil en France était soit trop générale, soit limitée à ses incidences psychologiques. Cette enquête et les Assises du 3 octobre 2016 marquent le début d'une nouvelle étape dans la compréhension du deuil : en offrant un premier regard global sur le deuil, elles ouvrent des pistes à explorer.

Nous voudrions ici mettre en évidence ce que cette enquête apporte pour mieux connaître la réalité du deuil en France et en tirer certaines perspectives nouvelles. Perspectives pour les professionnels du funéraire, dont le rôle est conforté; pour les familles et les proches exposés au premier chef; pour l'ensemble des autres intervenants impliqués, professionnels

ou bénévoles; pour la société dans son ensemble, qui méconnaît les personnes endeuillées et leurs souffrances; pour les pouvoirs publics, qui devraient saisir à bras le corps cette question pour mieux répondre aux attentes de leurs administrés; pour les entreprises et le monde professionnel pour qui le deuil d'un collaborateur n'est pas sans conséquences.

■ **Le deuil est aujourd'hui le plus négligé des phénomènes sociaux.** Autrefois reconnu et socialement très affirmé, il a, en quelques décennies, progressivement disparu et nous ne le « voyons » plus. Sa durée « officielle » s'est raccourcie sous la pression sociale et économique. Enfin, les pouvoirs publics s'en sont

désintéressés en le reléguant au domaine strictement privé.



■ **Cette relégation sociale a conduit à une relégation de l'intérêt des pouvoirs publics.** Il est aujourd'hui peu pris en compte par les sciences humaines, par les organismes sociaux et par l'Etat. Il n'existe pas d'observatoire national du deuil (comme il en est un, depuis 2013, sur le suicide), ni une politique spécifique d'accompagnement du deuil, ni de programme national d'action, ni de campagnes de sensibilisation. Le deuil n'est pas considéré comme un élément de la politique générale de santé publique et n'apparaît pas dans les systèmes d'information.

■ En 2011, de nombreuses associations soutenues par quelques parlementaires avaient tenté de **faire déclarer le deuil et les endeuillés « grande cause nationale 2013 »**. Cette tentative, regroupant 800 associations autour du deuil, avait pour objectif d'obtenir le label « grande cause nationale » afin de parvenir à un « statut de la personne endeuillée » - comme la femme enceinte en possède un - qui aurait permis d'améliorer la situation de l'endeuillé sur son accompagnement juridique, économique, adminis-

tratif et psychologique. Mais il manquait une volonté politique ferme et des données objectives pour apprécier l'ampleur du phénomène et argumenter sur l'importance de ses enjeux. Ces données sont désormais là au service de la volonté politique.

- Une prise de conscience est donc indispensable pour mieux accompagner le deuil et les endeuillés. Cet accompagnement doit être pluriel et global car le deuil est tout à la fois :
  - **un sujet de santé publique** compte tenu des conséquences physiques et psychiques induites ;
  - **un sujet social** avec la fragilisation des liens et le risque d'isolement qui en découlent et qui devraient être contrebalancés par un surcroît de solidarité ;
  - **un sujet pour le monde du travail** (entreprises et secteur

public) si on considère les risques psychosociaux et/ou professionnels que cette circonstance fait courir aux personnes endeuillées mais aussi aux employeurs et aux organisations ;

- **un sujet économique** avec les coûts directs et indirects ainsi que les risques induits pour la sécurité sociale, pour les familles, pour les entreprises ;
- **un sujet de recherche universitaire et de réflexion pluridisciplinaire** pour améliorer la connaissance sur l'ensemble de ces points.

**L'enquête CSNAF/CREDOC « les français et le deuil » (2016) (enquête quantitative online auprès de 3 071 individus de 18 ans et plus et enquête qualitative auprès d'une trentaine de personnes)** permet pour la première fois d'aborder cette question de manière chiffrée, détaillée et objective.



## Quels en sont les enseignements principaux ?

### I Le deuil est un phénomène social plus large que ce que nous en savions jusqu'alors.

Dire que le deuil est un « phénomène social » implique une mesure de son importance.

Cette enquête du CREDOC nous apprend :

■ **Son importance :** Parmi les français adultes, 85% ont vécu au cours de leur vie un décès marquant, 42% se considèrent encore en deuil et 12% depuis moins d'un an.

■ **Sa durée importante : Plus de 5 ans pour 42% des endeuillés.** Contrairement à des idées reçues répandues, le deuil n'a pas une durée connue d'avance et de courte durée avec des phases définies qui s'enchaîneraient les unes les autres. Au bout d'un an, seuls 16% des endeuillés déclarent avoir terminé leur deuil. 58% d'entre eux sont affectés pour une durée allant jusqu'à cinq ans. Et au bout de cinq ans, pour la majorité des gens, le deuil est achevé.

■ **Une grande partie des deuils (42%) durent bien au-delà de cinq ans et peuvent même ne jamais finir.** Certains deuils, ceux qui sont essentiels et concernent ses parents en particulier peuvent durer toute une vie. 31% des deuils non terminés durent depuis cinq à vingt ans ; 12% depuis plus de vingt ans. A y regarder de plus près, plus le lien affectif était fort, plus l'empreinte reste marquée.

**42%**  
des deuils  
durent au-delà  
de cinq ans

Les circonstances du décès (un accident, une longue maladie, un suicide...) ne sont pas non plus sans influence.

Considérons que le deuil est à la fois une douleur de séparation et une fidélité affective. L'une et l'autre vont ensemble avec des intensités différentes selon la



durée. Son rythme, ses effets, sa résonance intime n'entrent pas dans les cadres prédéfinis et ont des développements propres, non maîtrisés.

### II Un fort accompagnement lors de la « fin de vie » et des obsèques permet d'avoir un deuil plus apaisé ou du moins y contribue fortement.

On croit, à tort, qu'un nouvel idéal « moderne » aurait fini par s'imposer : une mort anonyme, plus légère, moins ritualisée, moins collective. Plus la mort serait escamotée, plus elle serait facile à vivre. Or, que nous dit cette enquête :

A/ La nature des accompagnements conditionne la nature du deuil.

B/ La demande d'aide de la part des

endeuillés est peu évidente et l'initiative en revient souvent à ceux qui se proposent d'accompagner. Cette demande d'aide ne va pas de soi. Ainsi 77% des endeuillés n'ont pas fait appel à un médecin et 84% des endeuillés n'ont pas fait appel à un psychologue alors même que ces problèmes peuvent entraîner de multiples souffrances en ricochet.

**Dès lors une nouvelle conception apparaît, confortée par cette enquête : le deuil ne se fait pas « tout seul », à l'initiative de celui-là même qui est endeuillé, comme s'il savait quoi faire et comment le faire, mais, tout au contraire, le deuil est un travail commun, communautaire qui dépend des**

**initiatives de ceux qui accompagnent et qui ont ainsi un rôle essentiel.**

Il nous faut ici distinguer trois moments du deuil qui s'enchaînent :

#### A Une fin de vie accompagnée aide à préparer un deuil.

■ D'une manière générale, pour 35% des endeuillés, le fait que la fin de vie du proche ait pu être vécue dans de bonnes conditions a eu un impact positif ou très positif sur leur deuil. Notons que 27% des sondés ne savent pas répondre.

■ Pour 52% des endeuillés, quand le malade a été « très bien pris en charge » par les soignants, « l'impact sur le deuil » est positif. Chiffre qui tombe à 34% quand le malade a été « assez bien pris en charge » et à moins de 20% quand il a été plutôt mal pris en charge.

■ Les effets les plus positifs de la fin de vie concernent d'abord l'apaisement du malade : un malade qui « n'a pas beaucoup souffert physiquement » (effet positif sur le deuil à hauteur de 42%) ; un malade qui « n'a pas

beaucoup souffert psychologiquement» (effet positif sur le deuil pour 52% des endeuillés).

**I Mais les trois facteurs les plus importants pour les proches et la famille sont:**

- Les effets sont d'autant plus positifs que le malade a été « très entouré » dans les dernières semaines de sa vie (effets positifs sur le deuil pour 41% des interrogés).
- Effets positifs quand le malade est resté en « état de communiquer » (effet positif pour 39% des personnes).
- Effets positifs s'il est resté conscient jusqu'au bout (effet positif pour 41% des personnes).

**B Lors des obsèques, l'accompagnement est essentiel - grâce notamment aux professionnels de pompes funèbres et aux religions.**

L'enquête met en évidence trois éléments qui sont à prendre en considération pour permettre, plus tard, des conditions plus favorables permettant de mieux vivre son deuil.

**I Une participation active aux obsèques à l'initiative des pompes funèbres.**

- 46% des endeuillés disent avoir participé aux préparatifs de la cérémonie des obsèques. Et 63% de ceux qui ont pris part à ces préparatifs disent que cela a eu un impact positif ou très positif sur « le vécu de leur deuil ».
- 92% des endeuillés disent avoir participé à la cérémonie des obsèques et 59% de ces derniers indiquent que cela a un impact positif ou très positif sur leur deuil. Et ce dernier chiffre

monte à 70% pour ceux qui ont pris une « part active » au déroulement de la cérémonie.

**I La reconnaissance de l'accompagnement positif fait par les professionnels du funéraire.** De tous les professionnels présents tout au long du processus des obsèques, ce sont ceux des pompes funèbres qui sont le plus remarqués (à hauteur de 73%) et les plus appréciés. Leurs actions sont jugées essentielles ou bénéfiques (à hauteur de 78%). Quand les endeuillés ont reçu un soutien de la part des pompes funèbres, il a porté avant tout sur des conseils (66% des réponses), sur « une écoute reconfor-

**92%**  
des endeuillés  
disent ne pas  
avoir reçu d'aide  
des services  
publics



tante » (58%) avant de mettre en avant une expertise funéraire (23%). Cette aide intervient surtout avant (41%) et pendant les obsèques (86%) et s'estompe avec le temps.

**I La religion est toujours massivement présente dans les obsèques et son rôle est plus que positif.** Dans 76% des cas, la cérémonie des obsèques fut religieuse et 61% de ceux qui y ont assisté disent qu'elle a eu un effet positif ou très positif sur « le vécu de leur deuil » - alors que ce chiffre est de 53% pour les cérémonies civiles. L'impact des cérémonies religieuses est largement positif dans le « vécu » du deuil.

**C Les soutiens de proximité restent les plus importants.**

**I La famille reste le premier soutien de l'endeuillé. 72% des endeuillés ont pu s'appuyer sur leur famille** et ce soutien a été jugé, dans 55% des cas, comme « essentiel et indispensable » tandis que 41% d'entre eux l'ont considéré comme « bénéfique ». **Second soutien essentiel des endeuillés: les amis** qui ont été un soutien pour 51% des endeuillés.

**I Dans l'espace professionnel, le soutien obtenu (pour 35% des endeuillés) le fut surtout des collègues de travail et dans une bien moindre mesure par la direction et le DRH.**

**I Par contre absence d'aide de bon nombre d'intervenants sociaux:**

- Les endeuillés disent n'avoir pas reçu d'aide (à 92%) de la part des hôpitaux ou des services publics.
- Les professionnels (mutuelles, assurances, banques...) sont absents pour 90% des endeuillés.
- Les associations d'aides aux personnes endeuillées sont absentes du paysage: faute de connaître leur existence, seuls 3% des endeuillés ont bénéficié de leur aide.

**III Le deuil est l'occasion de toutes les remises en cause. Notamment au cours de la première année où se concentrent les plus grands effets et les demandes d'aide les plus importantes.**

**L'enquête met en évidence que la première année est la plus difficile et qu'elle détermine la suite du deuil.** Durant cette première année, tous les effets s'ajoutent les uns aux autres et, par effet de résonance, s'amplifient mutuellement. S'agit-il de ne considérer que les effets psychologiques? Non. Ceux-ci sont importants mais ne sont pas les seuls. Au contraire. Il nous faut donc prendre en considération une pluralité d'effets. Lesquels?

- **39% des endeuillés ont connu des effets psychologiques** avec, pour la moitié d'entre eux, une perte intense du goût de vivre et des angoisses allant (pour 12%) jusqu'à avoir des pensées suicidaires. Pour une majorité d'entre eux, ils ont duré plus de six mois.
- **Pendant la première année, 30% des endeuillés ont connu des difficultés finan-**

**cières et professionnelles.** Au bout de cinq ans, ce chiffre est encore de 14% et est du même ordre au bout de vingt ans.

- Une grande faiblesse physique peut durer de nombreuses années après le décès. **48% des endeuillés ont ressenti une « grande fatigue physique » jusqu'à un an après le décès.**
- **27% des endeuillés ont rencontré des difficultés familiales ou sociales** dont 14% pendant plus d'un an.
- **27% des endeuillés ont eu des troubles relationnels** qui ont conduit à un repli sur soi et un appauvrissement des liens sociaux ou un changement des habitudes de vie.
- **29% des endeuillés ont connu des ébranlements de convictions spirituelles** avec de nouvelles significations données à sa vie. 19% de ceux-ci (soit 5,5% des français adultes) ont eu l'impression que le défunt était encore là et qu'un contact s'établissait avec lui par la parole ou la sensation.
- **Tout ceci vient impacter la vie professionnelle.** Ainsi,

56% des endeuillés en activité professionnelle ont dû se mettre en retrait de leur travail (arrêt maladie, congés sans solde...). 18% des endeuillés ont eu des conséquences d'épuisement, d'absentéisme ou de défaillances sur leurs vies professionnelles et des pertes de revenus.

**39%**  
des endeuillés  
ont connu  
des effets  
psychologiques

Contrairement à ce que nous pourrions croire:

- Le deuil ne provoque pas seulement des effets psychologiques mais

**les effets du deuil sont nombreux et cumulatifs**, au point de considérer des fatigues plurielles et des dépréciations en cascade.

- **La vie professionnelle est fortement impactée par ces drames personnels** - alors qu'ils sont peu pris en compte ou bien mal pris en charge.

**La majorité des efforts doivent porter sur la première année du deuil pour la rendre plus supportable, plus facile à affronter et permettre de mieux rebondir.**



## MEMO

Enquête quantitative et qualitative de la CSNAF réalisée par le CREDOC au 1er semestre 2016. Le volet quantitatif de l'enquête a porté sur plus de 3000 personnes. Le volet qualitatif a porté sur une trentaine d'entretiens semi-directifs d'une durée moyenne d'une heure trente.

**Le CREDOC** (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) est un organisme spécialisé dans la conduite d'enquêtes dont la qualité des travaux est reconnue depuis 50 ans. Il est placé sous tutelle du ministre chargé de la consommation et du commerce.

**La CSNAF**, partie prenante d'une filière responsable, est à l'initiative des Assises du funéraire qui visent à apporter un regard nouveau et pluridisciplinaire sur le deuil, sur ceux qui le vivent et sur ceux qui accompagnent ce processus-clé de toute existence humaine.

Elle s'est attachée les compétences de :

**Tanguy CHÂTEL**, sociologue spécialisé sur les questions de fin de vie, de mort et de deuil, membre du conseil scientifique de la société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP), vice-président du comité national d'éthique du funéraire (CNEF), membre du GSRL (unité de recherche du CNRS et de l'École pratique des Hautes Etudes). Egalement auteur de « *Vivants jusqu'à la mort* » (Albin Michel, 2013).

et **Damien LE GUAY**, philosophe spécialisé sur la fin de vie et la mort dans nos sociétés, membre du conseil scientifique de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP), président du Comité national d'éthique du funéraire (CNEF), maître de conférences à HEC, enseignant à l'espace éthique de l'AP-HP. Egalement auteur de « *Les morts de nos vies* » (Albin Michel, 2015), « *Le fin mot de la vie - contre le mal mourir en France* » (Cerf, 2014), « *La mort en cendres (sur la crémation)* » (cerf, 2012), « *Qu'avons-nous perdu en perdant la mort ?* » (Le Cerf, 2003).

Comité de soutien (liste non exhaustive) : Dr. Jean LEONETTI (député), Philippe GOSELIN (député), Jean-Pierre SUEUR (sénateur), Pr. Régis AUBRY (médecin), Dr. Boris CYRULNIK (neuropsychiatre), Marie de HENNEZEL (psychologue), Philippe POZZO DI BORGIO (écrivain), Serge GUÉRIN (sociologue), Bertrand VERGELY (philosophe), Dr. Christophe ANDRÉ (psychiatre), Dr. Michèle SALAMAGNE (médecin), Pr. Patrick BAUDRY (sociologue), etc.

Les institutions suivantes (liste non exhaustive) apportent également leur soutien moral aux premières « Assises du funéraire » : Fédération européenne « Vivre son deuil », Association française des aidants, Association « Empreintes VSD Ile-de-France », Confédération des professionnels du funéraire et de la marbrerie (CPFM), Fondation des services funéraires de la ville de Paris, Fondation PFG, Espace de réflexion éthique d'Ile-de-France, Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP), Fonds pour les soins palliatifs, ASP fondatrice, collectif inter-associatif sur la santé d'Ile-de-France (CISS), Fondation Diaconesses de Reuilly, Sifurep d'Ile-de-France, Société de thanatologie, Fondation Bettencourt-Schueller, la société française de psycho-oncologie (SFPO), etc.



Les industriels français  
des arts funéraires

La CSNAF,  
Chambre syndicale  
nationale de l'art funéraire,  
est un syndicat profes-  
sionnel ayant pour  
vocation de réunir les  
industriels de tous les  
métiers du funéraire :  
cercueils, capitons,  
plaques, vases, fleurs,  
accessoires, monuments,  
urnes, caveaux, soins aux  
défunts et matériels de  
thanatopraxie, registres de  
condoléances, véhicules  
funéraires ... et de  
mener ainsi une vaste  
réflexion commune.

**Son objectif est de  
valoriser les savoir-faire  
de ses adhérents et  
d'agir pour assurer la  
pérennité des métiers de  
l'art funéraire en France.**

[www.csnaf.fr](http://www.csnaf.fr)

[www.décès-info.fr](http://www.décès-info.fr)

**CONTACT PRESSE**  
AGENCE VA BENE  
**Natalie JOLLY**  
01 45 30 63 00  
njolly@vabene-rp.com

---

**CONTACT CSNAF**  
**Anne TOURRES**  
anne.tourres@csnaf.fr

Les enquêtes complètes du CRÉDOC seront  
consultables sur notre site

**[www.csnaf.fr](http://www.csnaf.fr)**



les industriels français  
des arts funéraires

**[www.csnaf.fr](http://www.csnaf.fr)**

**[www.decès-info.fr](http://www.decès-info.fr)**